

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Journal du travail. Publication mensuelle. Service de recherche et d'information. Ministère du travail du Québec. Hôtel du Gouvernement, Québec. Abonnement annuel \$ 3.00.

par Gérard Dion

Relations industrielles / Industrial Relations, vol. 20, n° 2, 1965, p. 400.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/027578ar>

DOI: 10.7202/027578ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Cet effort de synthèse est caractérisé par un souci constant de grouper les décisions légales selon les tenants des diverses théories en relations industrielles. L'explication des décisions à partir des théories existantes est d'une valeur incontestable, car en plus de se familiariser avec le problème de la sous-traitance, le lecteur y trouve un complément intéressant en matière de prérogatives patronales et syndicales. De plus, le sujet central est enrichi par une discussion sérieuse sur le devoir de négocier et sur les distinctions de statut entre employés et contractants.

La troisième partie est en quelque sorte une conclusion. A partir d'une analyse de la jurisprudence, l'auteur examine la sous-traitance en regard des implications qu'elle peut projeter sur les relations industrielles, et, à la lumière des cas étudiés, il dégage brièvement les positions du patronat et du syndicalisme.

Pour celui que les problèmes de relations industrielles intéressent, l'ouvrage du professeur Young est d'une grande utilité. Il est en quelque sorte un document au service des négociateurs et des arbitres. Bref et précis, ce manuel n'entre pas dans les grandes considérations théoriques; par contre l'exploration de la jurisprudence en matière de sous-traitance est une approche à la fois utile et intéressante. L'auteur cerne bien le problème; ses distinctions sont justes, et les discussions à partir de cas révèlent un souci constant de rattacher à des théories existantes en relations industrielles, les grandes tendances de la jurisprudence en matière de sous-traitance.

Guy-Paul HARDY

« **Les hommes devant les conversions industrielles.** » Numéro spécial de la **Revue de l'Action Populaire**. No 185, février 1965. 14 rue d'Assas, Paris.

Les licenciements massifs tendent à venir une donnée permanente de notre économie. Elles entraînent des conséquences économiques, sociales, humaines. Elles peuvent être soit subies ou orientées.

Ce numéro aborde le problème sous tous ses angles. On le fait d'une manière optimiste. « Convertir le capital de manière à assurer la sécurité — sinon la stabilité — de l'emploi? Convertir l'homme en sorte que les lourdeurs du passé ne l'empêchent pas de développer harmonieusement son capital futur, matériel et social? Il ne devrait pas y avoir antinomie entre ces deux ordres de nécessité. »

Voici le sommaire: Typologie des conversions industrielles (H. Perroy); Pour une politique des conversions (J. Luciens); La conversion des forges de l'Adour (M. Maucoux); Action syndicale dans le textile du Ht-Rhin (UD-CFDT); Ceux qui subissent les conversions (G. Vailland); Politique de l'emploi: positions syndicales (R. Schaffauser); La CECA aux prises avec les conversions (R. Reynaud); L'action du Fonds national de l'emploi (C. Thomas); La FPA et les conversions industrielles (C.-L. Avesque) Aides de l'Etat à l'expansion industrielles (F. Xavier); Mobilité technique et valeurs humaines (P. Antoine).

Naturellement, les faits et les positions se réfèrent à la situation française. Cependant, il est non seulement intéressant, mais aussi utile aux lecteurs canadiens de connaître cette expérience, car ils seront bientôt aux prises avec des problèmes semblables.

Gérard DION

Journal du travail. Publication mensuelle. Service de recherches et d'information. Ministère du travail du Québec. Hôtel du Gouvernement, Québec. Abonnement annuel \$3.00.

Pour faire suite à un projet longtemps mis de l'avant, le Ministère du travail du Québec a commencé en janvier 1965 la publication d'une revue d'information, **Journal du travail**.

Les trois premiers numéros parus nous apportent des chroniques permanentes d'une grande utilité: Evénements du mois, Conditions de travail; Administration de la loi de la convention collective; Négociation collective; calendrier, conciliation, grèves, commission d'enquête, arbitrages, conventions collectives; Commission des relations du travail; Emploi et salaires hebdomadaires par industries; Situation de l'emploi, etc. De plus, on présente aussi un article de recherches.

Il faut féliciter le Ministère du travail de cete initiative. Désormais tous ceux qui s'occupent des relations du travail dans le Québec auront entre les mains une mine de renseignements indispensables à l'accomplissement de leur fonction. Nous sommes aussi assurés que la publication de cette revue va contribuer à encourager et à faciliter les travaux de recherches en relations industrielles.

Gérard DION